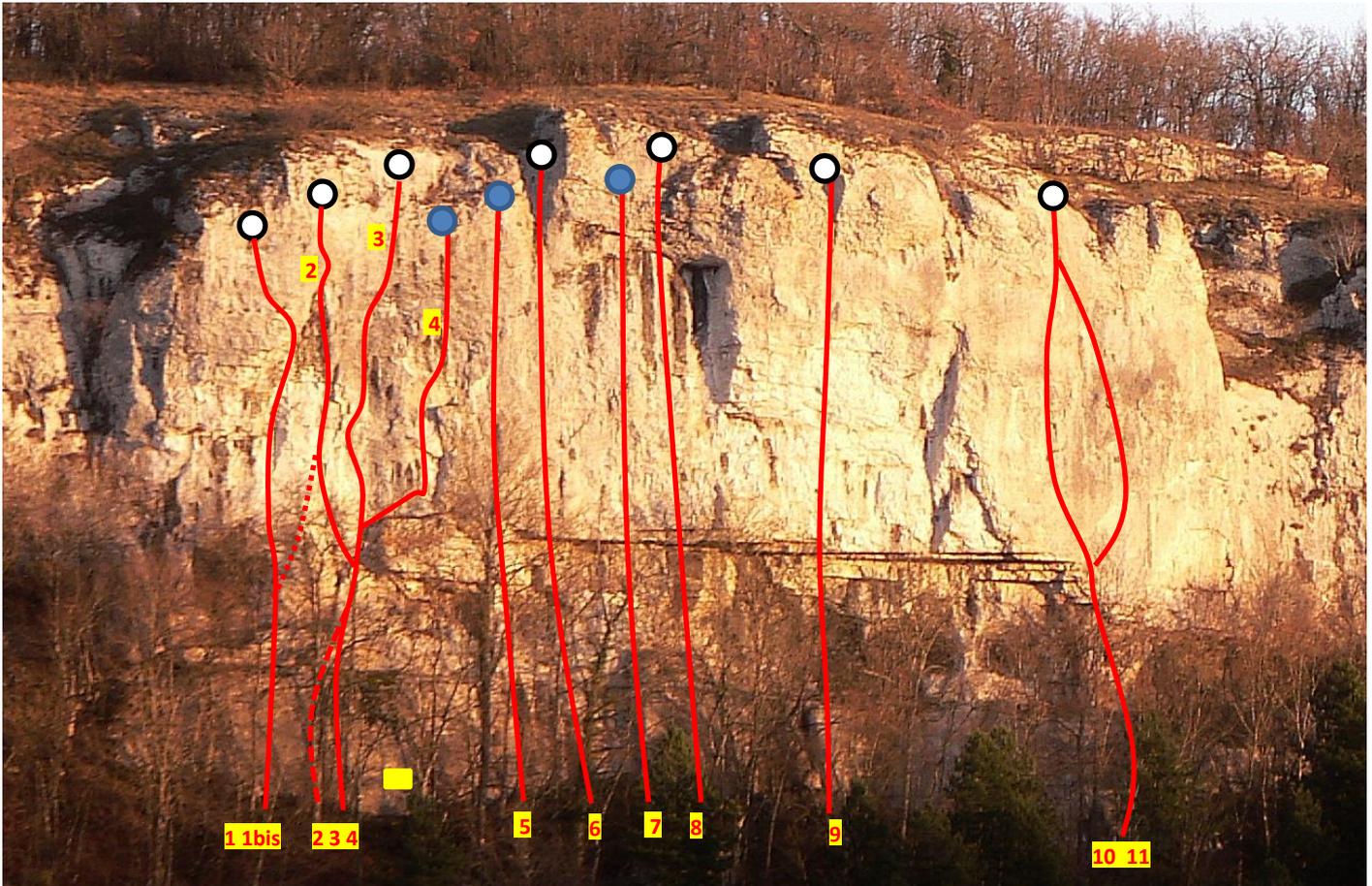


Le Châtelet, secteur « Droit d'hauteur » (35 m)

Escalade interdite du 15 février au 15 juin



○ : Moulinette avec deux points ● : Moulinette avec un seul point (broche scellée) ■ : Panneau

Equipeurs : JB Cappicot (JB), Gilles Deschamps (G), René Hopf (R), Jean-Yves Salin (JJ)

- 1) **Passage à tabac 7c (R/JB)** : Un départ à doigt dans le socle, suivi d'un mur de plus en plus déversant. On termine en remontant un dièdre plus facile qui mène à une sortie aérienne
1bis) Variante rejoignant 2 ?
- 2) **Voyage organisé 7b+ (G)** : Superbe pilier déversant suivi de deux passages bloc. A faire !
- 3) **Droit d'hauteur 7b (G)** : Magnifique longueur ponctuée de passages blocs alternant avec de bons repos. Départ commun avec la voie 2.
- 4) **Dalle masquée 7a+? (R/JB)** : Départ commun aux voies précédentes.
- 5) **Fromage de chef 7b ? (R/JB)** : Un passage bloc au milieu, une fin difficile...
- 6) **Naze du bal ? (?)**
- 7) **Les dessous chics 7c ? (?) : Cot' à confirmer ?**
- 8) **Fin vert 7b+ (G) : Cot' à confirmer ?**
- 9) **La bataille de Corgengoux 8 ? (JJ)** : Un toit, un mur blanc déversant, et une section bloc sur petits trous tout en haut. Dur, sans aucun doute !
- 10) **Les francs maçons 7b+ (JB)** : Voie grandiose, le mur après le toit est dément !!!
- 11) **Deux pas dans le soleil ? (JB)** : Même départ que la voie précédente puis on remonte le mur à droite après le toit : passage assez bloc.

